



Rapport financier

2025-2026





SOMMAIRE

04 SYNTHÈSE EXECUTIVE

05 CHIFFRES-CLÉS DE L'EXERCICE 2025

06 CONTEXTE DE L'EXERCICE 2025

08 ÉTATS FINANCIERS 2025

- 08 Bilan
 - 12 Compte de résultat
 - 14 Analyse financière sur 3 ans
 - 15 Annexe aux comptes annuels 2025
-

28 RÉSULTAT BUDGÉTAIRE 2025

- 28 Les produits
 - 31 Les charges
-

36 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 SOUMISE AU VOTE

36 PRÉVISION DE CLÔTURE 2026

- 36 Préambule
 - 37 Les produits
 - 39 Les charges
 - 42 Synthèse de la prévision de clôture 2026
-

42 BUDGET PRÉVISIONNEL 2027

- 42 Préambule
 - 43 Les produits
 - 45 Les charges
-

47 PROPOSITION DE GRILLE TARIFAIRE DES CÔTISATIONS 2027 SOUMISE AU VOTE

1. Synthèse exécutive

L'exercice 2025 confirme la solidité financière d'AMORCE et la résilience de son modèle économique dans un environnement marqué par de fortes incertitudes politiques et budgétaires. Malgré un contexte national contraint pour les collectivités territoriales, l'association poursuit son développement, renforce ses ressources propres et consolide ses équilibres financiers.

Les produits atteignent **4,35 M€**, en progression de **5,49 %** par rapport à 2024. Cette évolution est principalement portée par la hausse des cotisations des collectivités, les nouvelles modalités d'adhésion adoptées en 2024, le dynamisme des manifestations ainsi que la progression des conventions de partenariat.

L'association clôture l'exercice avec un **résultat excédentaire de 98 802 €**, permettant de renforcer les fonds propres et de préserver une capacité d'autofinancement élevée.

Les principaux indicateurs financiers demeurent particulièrement favorables. L'association dispose de ressources suffisantes pour couvrir ses besoins à court et moyen terme. Cette situation se traduit par une trésorerie en progression, qui lui permet d'aborder les prochains exercices avec une marge de sécurité satisfaisante.

La bonne santé financière d'AMORCE repose avant tout sur la solidité de son activité et sur la confiance renouvelée de ses adhérents et de ses partenaires.

AMORCE continue de proposer à ses adhérents une offre de services complète, tout en assurant une forte mobilisation pour la défense des intérêts des collectivités, notamment dans le cadre des débats législatifs et réglementaires. La qualité des services rendus et le niveau élevé de satisfaction des adhérents contribuent à une fidélisation importante, y compris dans un contexte où les contraintes budgétaires pèsent sur les collectivités.

Cette dynamique s'appuie également sur la qualité de réalisation des conventions de partenariat, qui constituent une source de financement importante pour l'association, ainsi que sur une gestion équilibrée des manifestations organisées par AMORCE. Le succès du Congrès national, qui a rassemblé près de 1 000 participants à Angers, illustre notamment l'attractivité de ces rendez-vous et leur capacité à contribuer à l'équilibre économique de l'association.

Enfin, cette situation résulte d'une gestion attentive des ressources et des dépenses. Le développement de la masse salariale reste maîtrisé, des économies sont régulièrement recherchées dans les dépenses de fonctionnement et la trésorerie fait l'objet d'une gestion prudente. Cette vigilance permet à AMORCE de préserver ses équilibres financiers et de disposer des marges de sécurité nécessaires pour faire face à d'éventuelles difficultés ou financer ses projets.

Les perspectives 2026 demeurent favorables. Malgré les investissements engagés pour accompagner les élections municipales (guides, communication,...) et l'organisation du Congrès de Lyon dans des conditions financières moins favorables que par le passé, la prévision de clôture fait apparaître un résultat légèrement positif. Il est également à noter le maintien de recettes de partenariat dans une conjoncture difficile pour les partenaires publics et associatifs d'AMORCE, révélateur de leur haut niveau de confiance accordée à notre association.

Le budget prévisionnel 2027 s'inscrit quant à lui dans une logique de prudence, visant à préserver les grands équilibres financiers tout en poursuivant le développement des missions de l'association.

2. Chiffres-clés de l'exercice 2025

UNE ACTIVITÉ SOLIDE ET DYNAMIQUE

1084 adhérents

témoignant de la confiance renouvelée des collectivités et partenaires d'AMORCE

34 collaborateurs

(34,04 ETP) mobilisés au service des adhérents et des activités de l'association

1000 participants

au Congrès d'Angers, confirmant l'attractivité de cet événement majeur pour le réseau AMORCE

DES ÉQUILIBRES FINANCIERS PRÉSERVÉS

4,35 M€

de produits d'exploitation (+6,16 % par rapport à 2024)

98,8 K€

de résultat net

850 K€

de fonds de roulement

54 K€

de hausse de trésorerie disponible et de placements

3. Contexte de l'exercice 2025

Les Comptes Annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes définis par le règlement de L'Autorité des Normes Comptables N°2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, et au règlement N°2023-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Dans un contexte économique toujours marqué par les tensions pesant sur les finances des collectivités territoriales, AMORCE confirme en 2025 la solidité de son modèle économique et la pertinence de sa stratégie de développement.

L'association franchit une nouvelle fois le seuil des **4 millions d'euros de produits**, enregistrant un niveau d'activité historique de **4 347 867 €**, contre **4 095 454 €** en 2024, soit une progression de **6,16 %**.

Le nombre total d'adhérents demeure stable, malgré la conjoncture économique contrainte et les restrictions budgétaires en matière de transition économique et énergétique à l'échelle nationale. Cette évolution résulte d'une progression du nombre de collectivités adhérentes qui compense la baisse du nombre de partenaires. La répartition des adhérents s'établit ainsi à **758 collectivités et 326 partenaires**.

Les nouvelles modalités de cotisation adoptées lors de l'Assemblée générale d'octobre 2024 ont pleinement produit leurs effets et ont permis de conforter le niveau des recettes issues des adhésions.

L'exercice est également marqué par une progression des produits liés aux manifestations et aux conventions de partenariat. Cette dynamique s'accompagne d'une augmentation maîtrisée des charges, permettant à l'association de dégager **un résultat excédentaire de 98 802 €**, qui contribue au renforcement de ses fonds propres.

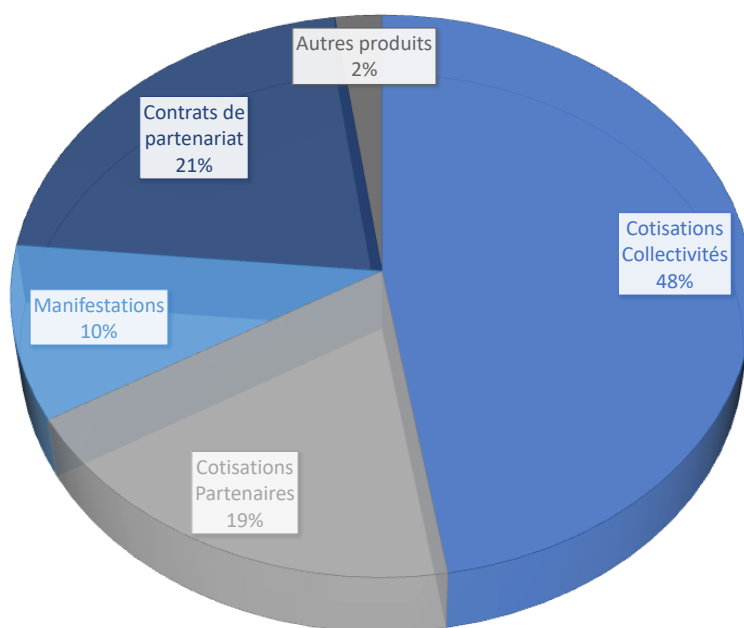
Au-delà de ses performances financières, AMORCE poursuit le développement de l'ensemble de ses activités, confirme son rôle de référence auprès des collectivités et de ses partenaires, et renforce sa capacité à accompagner les évolutions des politiques publiques dans ses domaines d'intervention.

Les ressources de l'association reposent principalement sur trois grands leviers :

- les cotisations des adhérents ;
- les produits issus des manifestations ;
- les conventions de partenariat.

Leur répartition est présentée dans les tableaux ci-après.

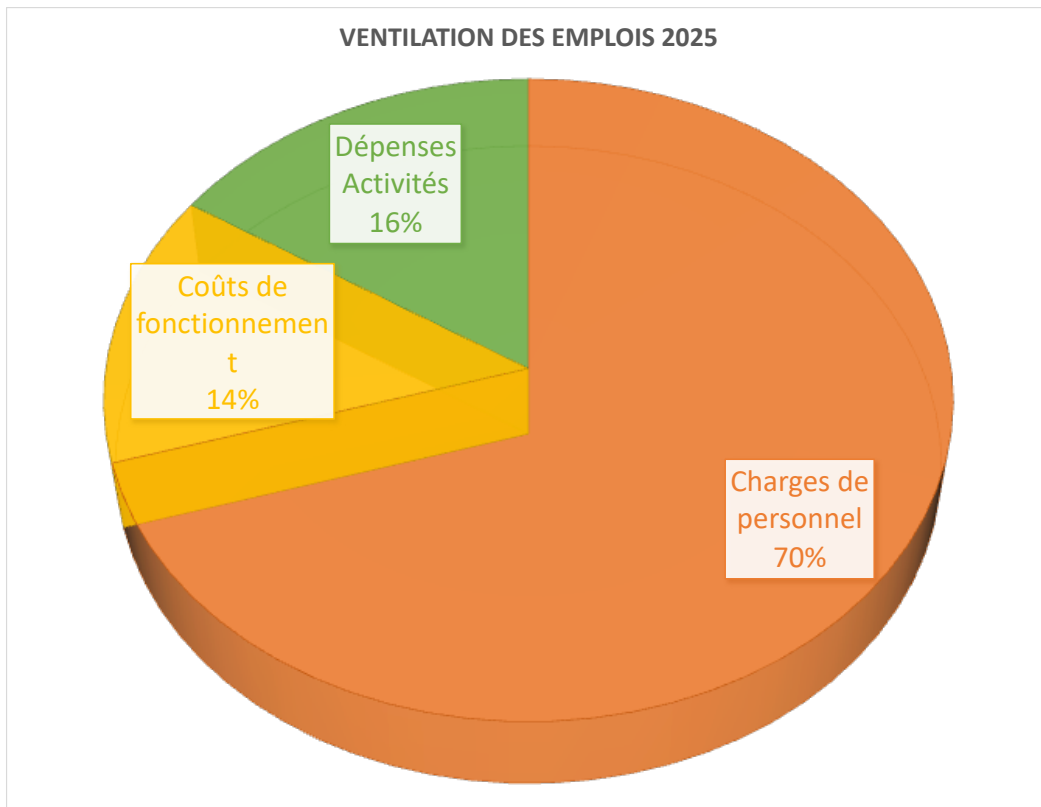
VENTILATION DES RESSOURCES 2025



Les charges de l'association s'articulent principalement autour de trois catégories :

- les charges de personnel ;
- les dépenses directement liées aux activités ;
- les charges de fonctionnement.

Leur répartition est présentée dans les tableaux suivants.



Les comptes annuels ont fait l'objet d'un audit par le Commissaire aux comptes, le cabinet **ORFIS**, intervenu en février 2026. Les états financiers présentés dans ce rapport correspondent aux comptes certifiés.

Le Commissaire aux comptes a émis **une certification sans réserve**, confirmant

la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels de l'association.

Les développements qui suivent présentent les principaux éléments financiers de l'exercice ainsi que les faits marquants ayant caractérisé l'année 2025.

4. États financiers 2025

4.1 BILAN

Actif

Bilan Actif

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
État exprimé en €					
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles :				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	143 635,57	139 256,46	4 379,11	15 089,85
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	538,20	538,20		
	Immobilisations en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles :				
	Terrains	99 500,00		99 500,00	99 500,00
	Constructions	2 501 508,64	713 182,39	1 590 989,31	1 854 418,01
	Installations générales, agencets et aménagts constr.				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	254 918,43	167 797,32	284 458,05	32 091,34
	Immobilisations en cours, avances et acomptes	10 000,92		10 000,92	
	Immobilisations Financières :				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				7 670,75	
Prêts					
Autres immobilisations financières				4 010,00	
Total de l'actif immobilisé (II)		3 010 101,76	1 021 343,67	1 989 327,39	2 012 779,96
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :				
	Créances :				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 037 669,29	38 653,10	2 999 016,19	42 778,49
	Autres créances	480 336,80		480 336,80	452 778,71
	Charges constatées d'avance	37 781,96		37 781,96	42 494,76
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement :				
	Actions propres				
	Autres titres	610 533,03		610 533,03	596 806,48
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				300 000,00
Disponibilités	729 897,64		729 897,64	389 055,80	
Total de l'actif circulant (III)		4 896 218,72	38 653,10	4 857 565,62	1 823 914,24
COMPTES DE REGUL.	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	7 906 320,48	1 059 996,77	6 846 893,01	3 836 694,20
RV.	(2) Dont à moins d'un an				

L'exercice 2025 a été marqué par **98 K€ d'investissements, dont 75 K€** consacrés à l'achèvement des travaux de réfection des canalisations et du système de chauffage central.

Engagés en octobre 2024, ces travaux se sont achevés en juin 2025, date à laquelle leur amortissement a débuté. Ils ont généré une dotation aux amortissements de **12 K€** sur l'exercice 2025 et représenteront une charge annuelle d'environ **26 K€** à compter de 2026, sur une année pleine.

Parallèlement, l'association a procédé à la sortie d'actifs totalement amortis et désormais inutilisés, pour une valeur brute de **63 K€**, contribuant ainsi à l'actualisation de son patrimoine immobilisé.

Après prise en compte des investissements réalisés et des amortissements de l'exercice, la valeur nette des immobilisations diminue de **23 K€**.

Le total de l'actif progresse très fortement pour atteindre un niveau supérieur de **3 010 K€** à celui de l'exercice précédent. Cette évolution résulte principalement de l'émission des appels à cotisations 2026 à la fin du mois de décembre 2025, générant une augmentation des créances adhérents de **2 874 K€**.

La trésorerie disponible et les placements enregistrent une progression de **54 K€**, traduisant le maintien d'une situation financière solide et d'une capacité de financement préservée.

Les autres créances augmentent de **30 K€**. Elles correspondent principalement à des sommes restant dues à l'association, notamment au titre des acomptes de TVA remboursés au cours du premier semestre 2026.

Passif

Bilan Passif

État exprimé en €

Du 01/01/2025
Au 31/12/2025Du 01/01/2024
Au 31/12/2024

Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	179 889,84	179 889,84
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres		
Report à nouveau	1 539 612,03	1 346 564,20
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	98 802,45	193 047,83
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 818 304,32	1 719 501,87
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	349 557,41	271 656,00
TOTAL III	349 557,41	271 656,00
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	674 938,68	731 451,79
Emprunts et dettes financières diverses	100,00	100,00
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 430,39	326 400,15
Dettes fiscales et sociales	606 348,31	545 752,71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	109 611,09	135 553,68
Produits constatés d'avance	2 966 602,81	106 278,00
TOTAL IV	4 679 031,28	1 845 536,33
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	6 846 893,01	3 836 694,20

Les fonds propres progressent du montant du résultat excédentaire de l'exercice, soit **98 K€**, renforçant ainsi la structure financière de l'association et consolidant ses capacités d'autofinancement.

Les **provisions pour risques et charges augmentent de 78 K€**. Cette évolution résulte principalement :

- de la dotation à la provision pour indemnités de départ à la retraite, à hauteur de **17 K€** ;
- de la constitution d'une provision de **100 K€** destinée à couvrir les charges liées à l'organisation du congrès de Lyon, dans l'hypothèse d'une absence de partenaire financier ;

- de la reprise d'une provision constituée en 2024 pour **39 K€**, relative aux développements informatiques. Une partie de ces prestations ayant été réalisée et facturée au cours de l'exercice 2025, la provision correspondante est devenue sans objet.

Les dettes circulantes connaissent une progression significative, passant de **1 845 K€ à 4 679 K€**, soit une augmentation de **2 833 K€**.

Cette évolution s'explique essentiellement par l'enregistrement de **2 874 K€ de produits constatés d'avance**, consécutif à l'émission des appels à cotisations 2026 le **29 décembre 2025**.

4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Partie 1

L'analyse des produits et charges est présentée en 5. Résultat budgétaire 2025 (page 28).

Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 910 601,50	2 726 296,77
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	469 546,00	444 773,50
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	900 138,94	901 785,26
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, et provisions	73 478,72	106 882,08
Produits sur cessions éléments actifs		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	67 581,12	22 716,73
Total I	4 421 346,28	4 202 454,34
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	38,62	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 186 419,33	1 162 702,08
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	204 502,75	215 116,33
Salaires et traitements	1 800 845,33	1 734 406,16
Charges sociales	865 102,53	720 419,24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	150 554,29	123 167,27
Dotations aux provisions	116 790,33	59 526,70
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés		
Autres charges	19 669,54	2 161,05
Total II	4 343 922,72	4 017 498,83
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	77 423,56	184 955,51

Partie 2

Compte de résultat 2/2

État exprimé en €

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	31 499,42	19 263,41
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	31 499,42	19 263,41
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 901,53	6 323,56
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	5 901,53	6 323,56
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	25 597,89	12 939,85
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	103 021,45	197 895,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0,00	43,90
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0,00	43,90
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0,00	275,43
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI	0,00	275,43
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 219,00	4 616,00
Total des produits (I + III + V)	4 452 845,70	4 221 761,65
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 354 043,25	4 028 713,82
EXCÉDENT OU DÉFICIT	98 802,45	193 047,83
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

4.3 ANALYSE FINANCIÈRE SUR 3 ANS

Fonds de Roulement Net Global (FRNG), Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et Trésorerie Nette (TN)

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Fonds de Roulement Net Global	853 473,02	709 830 €	711 394 €
Besoin en Fond de roulement	(486 957,65)	(576 032 €)	(213 962 €)
Trésorerie Nette	1 340 431 €	1 285 862 €	925 356 €

Le **Fonds de Roulement Net Global (FRNG) demeure largement positif, à 850 K€**, traduisant la solidité de la structure financière de l'association et sa capacité à financer durablement ses investissements ainsi que son cycle d'exploitation.

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) reste fortement négatif, à -490 K€. Cette situation reflète un cycle d'exploitation

favorable, dans lequel le niveau des dettes d'exploitation excède celui des créances, générant ainsi une ressource de trésorerie.

Dans ce contexte, **la Trésorerie Nette poursuit sa progression**. Elle confirme la capacité de l'association à disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses engagements à court terme et témoigne de la solidité de son équilibre financier.

Ratio de couverture des charges globales

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres	1 818 304	1 719 501	1 526 454
Charges d'exploitation	4 343 923	4 017 498	3 810 818
Nombre de mois	5,02	5,14	4,81

Le ratio de couverture des charges d'exploitation par les capitaux propres demeure stable, **à un niveau proche de 5**.

Cet indicateur signifie qu'AMORCE dispose de fonds propres lui permettant de couvrir environ **cinq mois de charges d'exploitation** en l'absence totale de

recettes. Ce niveau de couverture traduit une situation financière robuste et conforte la capacité de l'association à faire face à des scénarios exceptionnels tout en préservant la continuité de ses activités.

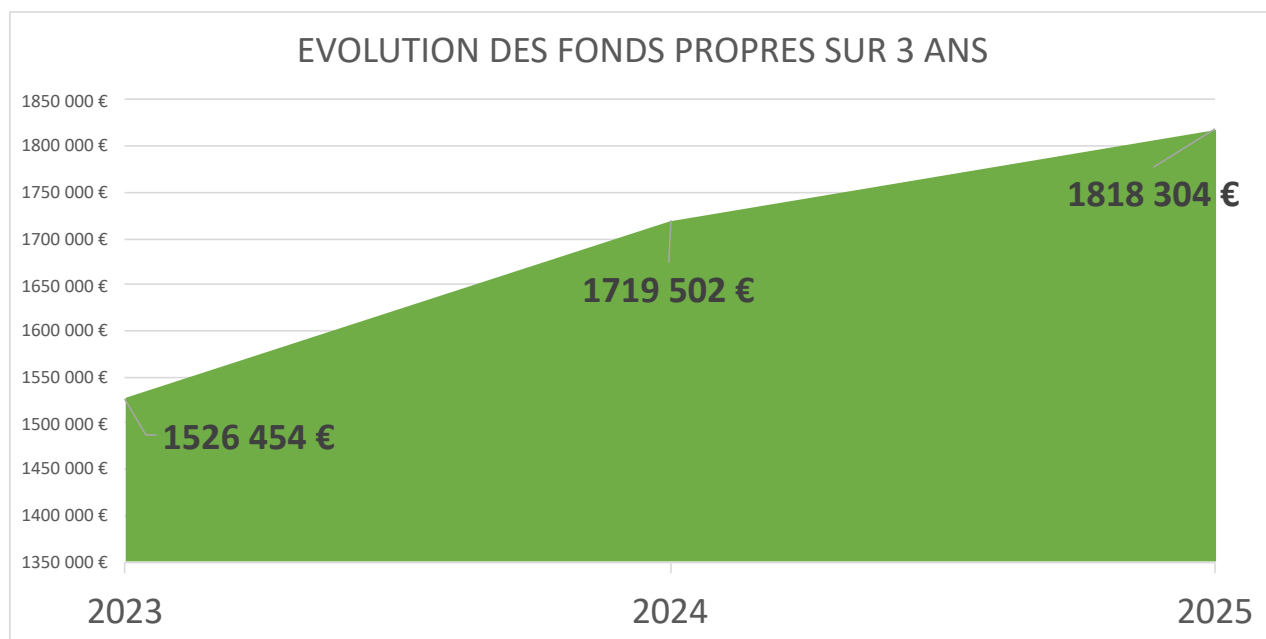
Ratio de couverture des frais de personnel par les cotisations

Le taux de couverture de la masse salariale par les cotisations reste stable et s'établit, selon les exercices, **entre 96 % et 100 %**.

Cet indicateur constitue un repère essentiel de l'équilibre économique de l'association. Un ratio proche de **1** traduit une adéquation satisfaisante

entre les recettes récurrentes issues des cotisations et le financement des charges de personnel. Cette stabilité, observée depuis trois exercices, confirme la pérennité du modèle économique d'AMORCE et constitue un objectif de gestion à préserver.

Évolution des fonds propres



Les fonds propres représentent les ressources durables de l'association et constituent le socle de sa solidité financière. Ils assurent le financement des actifs inscrits au bilan, notamment des immobilisations, et garantissent à l'association les moyens nécessaires pour

poursuivre son développement dans la durée.

Leur évolution régulière contribue au renforcement de l'autonomie financière d'AMORCE et constitue un facteur essentiel de sécurisation de son modèle économique.

4.4 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

Principe, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

• Changement de méthode comptable

Les règlements ANC n° 2022-06 et ANC n°2023-03, modifient le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, ils modifient la définition du résultat exceptionnel, suppriment la technique des transferts de charges et modifient les modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ces règlements.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative 2024 entre les lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

S'agissant d'un changement de réglementation imposé, celui-ci constitue un changement de méthode comptable (Art 122-1 du PCG).

L'application de ces nouvelles règles n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat

de l'exercice, les fonds propres, ni sur la présentation générale des états financiers.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC ; ainsi que du règlement 2020-08 du 4 décembre 2020, modifiant le règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

* logiciels : 1 an,

* Travaux de réfection des bâtiments : 20 ans,

* Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans,

* Mobilier : 5 ans,

* immobilier : 40 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'immeuble acquis le 21 mai 2013 pour une valeur de 1 010,816 €, dont 99 500 € estimés pour la valeur du terrain, a fait l'objet d'une décomposition selon 4 composants (gros œuvre, façades, IGT et agencements).

Un garage à usage d'archives a ensuite été acquis pour 17 387 € et est amorti à compter du 1er janvier 2018.

L'immeuble acquis le 14 février 2022, soit le 1er étage et 4 places de parking, le fut pour une valeur totale de 1 364 287,55 €, valeur à laquelle il faut ajouter des travaux, pour 11.181,22 € en 2022.

Désignation	Quote-part		Amortissement			
	%	Montant	Durée	au 31/12/2024	Dotation 2025	au 31/12/2025
4ème étage						
Terrains	10%	99 500 €		Non amortissable		
Gros œuvre	35%	358 200 €	40 ans	103 978 €	8 955 €	112 933 €
Façades, étanchéité	9%	89 550 €	20 ans	51 989 €	4 478 €	56 466 €
IGT	27%	268 650 €	15 ans	207 955 €	17 910 €	225 865 €
Agencements	19%	194 916 €	7 ans	194 916 €	0 €	194 916 €
	100%	1 010 816 €		558 837 €	31 343 €	590 180 €
Local archives Niv-1		17 387 €	20 ans	6 085 €	869 €	6 955 €
TOTAL I		1 028 203 €		564 923 €	32 212 €	597 135 €
1er étage						
Immeuble	99%	1 364 288 €	40 ans	78 257 €	34 107 €	112 364 €
Aménagements	1%	11 181 €	10 ans	2 565 €	1 118 €	3 684 €
TOTAL II	100%	1 375 469 €		80 823 €	35 225 €	116 048 €
TOTAL TERRAIN +CONSTRUCTIONS		2 403 672 €		645 745 €	67 437 €	713 182 €

IMMOBILISATIONS 2025

Cadre A	Valeur brute début ex.	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	143 636		
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles	9 402		
Immobilisations en cours, avances et acomptes			
Tot I	153 038	0,00	-
Immobilisations corporelles			
	-		
Terrains	99 500		
Constructions	1 829 424		
Installations générales, agencés et aménagés des constructions	672 084		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-		
Installations générales, agencements et aménagements divers	-		75 719
Matériel de transport	-		
Matériel de bureau et informatique	195 351		12 700
Mobilier	14 057		
Emballages récupérables et divers	-		
Immobilisations corporelles en cours	-		
Avances et acomptes	-		10 001
Tot II	2 810 417	0,00	98 419
Immobilisations financières			
	-		
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	-		
Autres titres immobilisés	7 671		
Prêts et autres immobilisations financières	-		
Dépôts et cautionnements versés	4 010		
Tot III	11 681	0,00	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 975 135	0,00	98 419

Cadre B	Diminutions		Valeur brute	Réévaluation
	Mise au rebut	Cession	fin d'exercice	valeur origine
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires			143 636	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		8 864	538	
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Tot I		8 864	144 174	
Immobilisations corporelles			0	
Terrains			99 500	
Constructions			1 829 424	
Installations générales, agencés et aménagés constr.			672 084	
Installations techniques, matériel, outillage indust.			0	
Installations générales, agencements aménagés divers			75 719	
Matériel de transport			0	
Matériel de bureau et informatique		42 908	165 143	
Mobilier			14 057	
Emballages récupérables et divers			0	
Immobilisations corporelles en cours			0	
Avances et acomptes			10 001	
Tot II	-	42 908	2 865 928	
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations			0	
Titres immobilisés de l'activité portefeuille			0	
Autres titres immobilisés		7 671	0	
Prêts et autres immobilisations financières			0	
Dépôts et cautionnements versés		4 010	0	
Tot III	-	11 681	0	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	-	63 453	3 010 102	

Amortissements

TABLEAU DE SUIVI DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS 2025

I - AMORTISSEMENTS

Rubriques	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
Immobilisations incorporelles	137 947,74	10 711	8 864	139 795
Immobilisations corporelles	824 407,50	99 480	42 908	880 980
Bâtiments	240 308,75	48 409		288 718
Aménagements	406 781,88	31 502		438 284
Mat de bureau	169 000,66	17 612	42 908	143 705
Mobilier	8 316,21	1 957		10 273
Immobilisations financières	0,00			0
TOTAL	962 355,24	110 191	51 772	1 020 774

Provisions

Conformément aux règles comptables applicables, toute obligation résultant d'un événement passé, dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers et dont le montant peut être estimé de manière fiable, fait l'objet d'une provision dès lors qu'elle couvre un risque ou une charge clairement identifiée.

À ce titre, **une provision pour charges de 100 K€** a été constituée à la clôture de l'exercice afin d'anticiper les surcoûts

liés à l'organisation du prochain congrès. Le changement de lieu qui s'imposait par le contexte des élections municipales modifie sensiblement les conditions d'organisation de cet événement et conduit, à la date d'arrêté des comptes, à retenir l'hypothèse d'une prise en charge intégrale de certaines dépenses, notamment celles liées au gala, par l'association.

Provisions

Une provision de 131 446 € figure au passif du bilan au titre des engagements de l'association envers ses salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Au cours de l'exercice 2025, **cette provision a été majorée de 16 790 €**, principalement sous l'effet de l'évolution de l'ancienneté des collaborateurs.

À la date de clôture, aucun contrat d'assurance n'a été souscrit afin de couvrir ces engagements.

L'évaluation de cette provision repose sur les principales hypothèses actuarielles suivantes :

- **taux d'actualisation : 4 % ;**
- **taux annuel de progression des salaires : 3,50 % ;**
- **âge de départ à la retraite : 65 ans ;**
- **application de la Convention collective nationale Syntec.**

Rubriques	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A+B-C
Immobilisations incorporelles	0,00			0
Immobilisations corporelles	0,00			0
Actif circulant	32 879,62	40 363	34 590	38 653
Passif : prov pour risques et charges	271 656,00	116 790	38 889	349 557
Provision départs retraite	114 656,00	16 790		131 446
Autres provisions	157 000,00	100 000	38 889	218 111
TOTAL	304 535,62	157 154	73 479	388 210

Événements post-clôture

Depuis la clôture de l'exercice, intervenue le 31 décembre 2025, le contexte géopolitique international a connu de nouvelles évolutions, notamment avec la reprise des opérations militaires au Moyen-Orient à compter du 28 février 2026.

Cet événement, postérieur à la clôture de l'exercice, ne remet pas en cause les éléments d'évaluation des actifs et des

passifs retenus pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2025.

À la date d'arrêté des comptes, la Direction n'identifie pas d'incidence significative de cet événement sur l'activité d'AMORCE, sa situation financière ou sa continuité d'exploitation.

Effectifs

L'effectif moyen 2025 de l'association est de 34 salariés sous CDI et 1 salarié sous CDD, représentant 34,04 équivalents temps plein (ETP) personnes physiques ainsi réparties :

- 19 femmes et 16 hommes.
- 30 cadres et 5 non cadres.

Nous avons de plus accueilli 6 stagiaires et 7 alternants.

Le nombre moyen de bulletins de paies s'établit au total à 44 en comptant les stagiaires et alternants.

Rémunération

Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau exercent leurs fonctions à titre bénévole.

Charges à payer 2025

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissts de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 742	80 869
Dettes fiscales et sociales	186 258	25 795
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	73 780	28 889
TOTAL	425 780	135 554

Produits à recevoir 2025

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	10 452	49 076
Autres créances	264 258	254 344
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	274 710	303 420

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR 2025

Autres créances	31/12/2025	31/12/2024
Convention LIFE		
Convention Les Générateurs		30 901
Convention ADEME Energie	143 335	173 313
Convention ADEME Déchets	10 220	33 098
Convention BDT	45 000	
Convention Rudologia	7 000	
Convention Pacte-15		
Convention Agence de l'Eau	38 290	12 857
Convention ANAH	19 200	4 000
Convention 3x1% PS EAU	1 213	
Colloque cofinancement RC		
Colloque partenariat		
Total	264 258	254 169
Autres créances	10 452	49 251
Total	10 452	49 251
TOTAL GENERAL	274 710	303 420

Créances et dettes

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				-
Total créance sur actif immobilisé		-		-
De l'actif circulant				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances clients		3 037 669	3 037 669	
Produits à recevoir		264 258	264 258	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		549	549	
Sécurité sociale et autres org. sociaux		5 031	5 031	
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée		195 922	195 922	
Autres impôts taxes et verst assimilés		14 209	14 209	
Divers			-	
Groupe et associés				
Débiteurs divers		368	368	
Charges constatées d'avance		37 782	37 782	
Total créances sur actif circulant		3 555 788	3 555 788	
Total		3 555 788	3 555 788	-

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice		
(1) dont remboursement obtenu en cours d'exercice		
(2) prêts et avances consentis aux associés		

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès d'établist de crédit	674 939	56 990	617 948
	Emprunts dettes financières diverses	100	100	
	Avances et acomptes reçus sur commandes			
	Fournisseurs et comptes rattachés	321 430	321 430	
	Personnel et comptes rattachés	289 321	289 321	
	Sécurité sociale et autres org. sociaux	304 638	304 638	
	Impôts sur les bénéfices	4 219	4 219	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et verst assimilés	8 170	8 170	
	Dettes sur immobilisations et cptes rattachés			
	Groupe et associés			
	Autres dettes	109 611	109 611	
	Produits constatés d'avance	2 966 603	2 966 603	
	Total	4 679 031	4 061 083	617 948

Fonds dédiés

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nlls ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A-B+C
Dons manuels		NEANT			
Total					
Legs et donations					
Total					
Total					

Produits et charges constatés d'avance

486000 - Charges constatées d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	37 782	42 495
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	42 495	27 379

(1) Dont préparation colloque N+1

24 258

27 456

487000 - Produits constatés d'avance	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation ^{(2) (3)}	2 966 603	106 278
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	106 278	24 912

(2) Dont inscriptions colloque N+1

53 440

5 850

(3) Dont conventions

39 080

95 359

(4) Dont cotisations

2 874 083

Produits et charges exceptionnels

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2025	31/12/2024
Sur opérations de gestion		
Produits exercice en cours	-	-
Produits sur exercice antérieur		44
Intérêts Moratoires		
Total	-	44
Sur opérations en capital		
Produits des cessions d'éléments d'actif	-	-
Total	-	-
Reprises sur amortissements et provisions		
Reprise sur provisions pour charges excpt	-	-
Total	-	-
TOTAL GENERAL	-	44

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/12/2025	31/12/2024
Sur opérations de gestion		
Pénalités	0	275
Dons	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
Charges sur exercice antérieur	0	0
Total	0	275
Sur opérations en capital		
Valeur nette actif cédé	0	0
Total	0	0
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotation aux provisions pour charges excpt	0	0
Total	0	0
TOTAL GENERAL	0	275

Engagements hors bilan

Engagements hors Bilan

Hypothèque spéciale de prêteur de deniers contractée auprès du Crédit Mutuel pour 674 939 €

Contributions volontaires en nature

Information concernant les contributions volontaires en nature
(bénévolat, mises à disposition, ...)

NEANT

5. Résultat budgétaire 2025

5.1 LES PRODUITS

Globalement ils sont plus élevés de + 6,4 % que lors de l'établissement de la clôture 2024 soit + 266 K€.

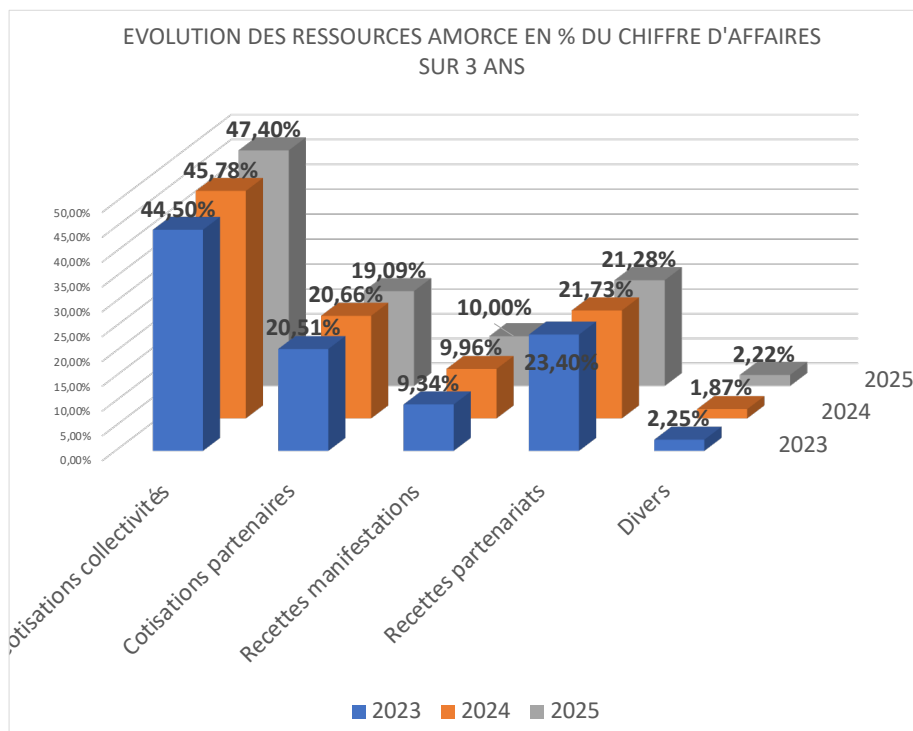
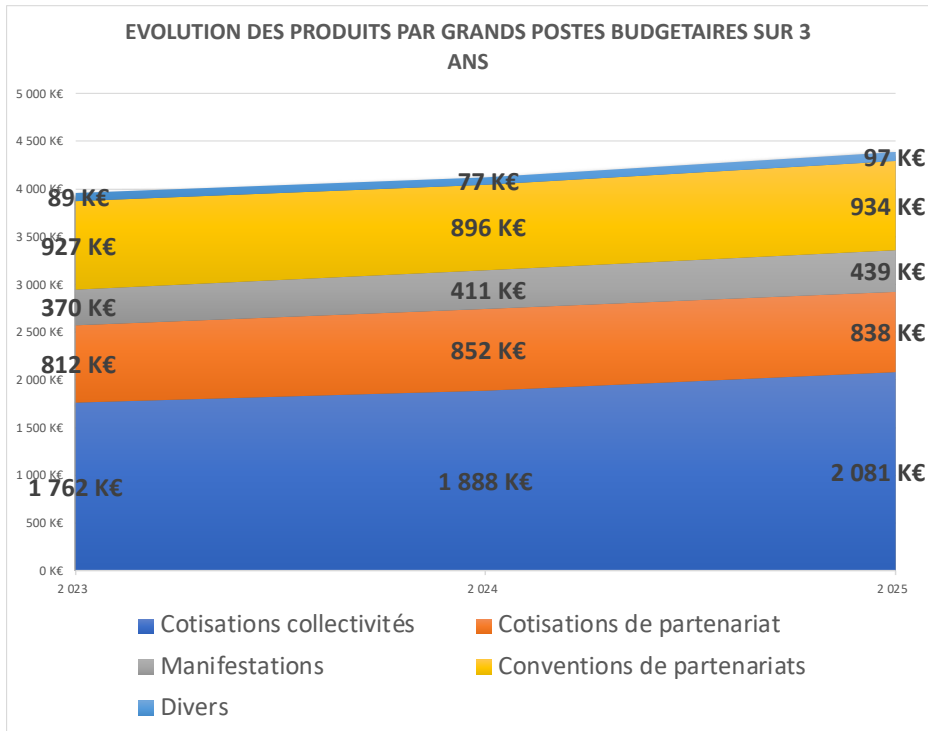
	Clôture 2023	Clôture 2024	Clôture 2025
PRODUITS (I + II)	3 959 466 €	4 123 832 €	4 390 289 €
Cotisations : (I)	2 573 850 €	2 739 872 €	2 919 323 €
Collectivités :	1 761 881 €	1 888 029 €	2 081 071 €
Renouvellement (dont augm. tarifs cotisations)	1 622 630 €	1 802 813 €	2 060 218 €
Cotisations Collectivités Départ			-35 572 €
Cotisations Collectivités Nouveaux	106 147 €	50 715 €	27 710 €
Cotisations Collectivités Extension			32 174 €
Cotisations Collectivités Diminution	33 104 €	31 060 €	-22 186 €
Prod except sur exer antérieur	0 €		10 648 €
Reprise prov dépréci créances	0 €	3 441 €	8 079 €
Partenaires :	811 969 €	851 843 €	838 252 €
Renouvellement	743 214 €	777 225 €	880 753 €
Cotisations Partenaires Départs			-84 848 €
Cotisations Partenaires Nouveaux	43 869 €	64 485 €	41 758 €
Prod except sur exer antérieur			589 €
Reprise prov dépréci créances	24 886 €	10 134 €	0 €
Autres produits d'activité associative : (II)	1 385 616 €	1 383 959 €	1 470 966 €
Manifestations (inscriptions et autres produits hors reprises impayés)	369 953 €	410 528 €	439 180 €
Contrats de partenariat (Hors manifestations)	926 685 €	896 285 €	934 230 €
Autres produits d'activité associative :	88 978 €	77 146 €	97 555 €
Prestations	13 649 €	1 465 €	2 335 €
Service adhérents	726 €	6 013 €	1 027 €
Produits divers		19 000 €	0 €
Revenus locatifs	4 975 €	31 405 €	21 560 €
Produits financiers	13 356 €	19 263 €	31 459 €
Produits exceptionnels et reprises sur provisions pour risques et charges et impayés	56 271 €		41 174 €

Produits par grandes lignes budgétaires sur 3 ans

Les produits poursuivent leur progression sur l'exercice 2025, confirmant la dynamique de développement de l'association.

Cette évolution s'accompagne toutefois d'une légère modification de leur structure. La hausse des cotisations des collectivités

compense en effet le léger recul observé sur les conventions de partenariat et les cotisations des partenaires, renforçant ainsi le poids des recettes récurrentes dans le modèle économique de l'association.



Les cotisations

Les produits issus des cotisations progressent de **6,5 %** par rapport à l'exercice 2024, soit une augmentation de **179 K€**.

Cette évolution résulte principalement de la hausse des cotisations des collectivités, qui progressent de **193 K€** (+10,2 %), tandis que les cotisations des partenaires enregistrent un recul limité de **14 K€** (-1,6 %).

Cette performance s'explique notamment par les nouvelles modalités d'adhésion adoptées lors de l'Assemblée générale d'octobre 2024 et appliquées aux appels à cotisations 2025. Ces évolutions portent notamment sur :

- l'actualisation automatique des données de population des collectivités adhérentes au 1er novembre ;
- la gratuité de la compétence la moins onéreuse entre « Énergie » et « Réseaux de chaleur »

Ces nouvelles dispositions ont généré des recettes complémentaires non anticipées, représentant notamment :

- **84 K€ liés à l'actualisation des populations des collectivités ;**
- **29 K€ liés au nouveau dispositif de gratuité entre les compétences « Énergie » et « Réseaux de chaleur » ;**
- **57 K€ issus de la mise à jour des chiffres d'affaires des partenaires.**

Ces recettes supplémentaires ont permis de compenser un nombre plus important de départs de partenaires qu'en 2024 et de maintenir une évolution positive du chiffre d'affaires généré par les cotisations.

Cette évolution confirme la pertinence des nouvelles modalités d'adhésion, qui renforcent durablement la solidité des ressources récurrentes de l'association.

Les produits sur manifestations

Les produits générés par les manifestations progressent de 7 %, **soit 28 K€ supplémentaires par rapport à 2024**.

Cette évolution est principalement portée par le succès du **Congrès 2025**, dont la fréquentation a dépassé celle de l'édition précédente, générant **39 K€** de recettes supplémentaires. Les recettes enregistrées sont également supérieures de **87 K€** à celles du congrès 2023.

Cette dynamique confirme l'attractivité croissante du congrès annuel d'AMORCE, devenu un rendez-vous incontournable pour les collectivités et les acteurs de la transition écologique. À cet égard, il

est à noter que **9 % des participants** étaient des non-adhérents, illustrant le rayonnement croissant de cet événement au-delà du cercle des membres de l'association.

Par ailleurs, **les colloques RAEO et RRC dégagent un résultat positif**, indépendamment des financements apportés par l'ADEME et la Banque des Territoires. Ces bonnes performances permettent de compenser les résultats moins favorables enregistrés sur les colloques « Déchets » et « Énergie ».

Le colloque « Eau » a, quant à lui, été reporté sur l'exercice 2026.

Les produits sur partenariats

Les produits issus des conventions de partenariat progressent de **4,2 %**, soit **38 K€** supplémentaires par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution est notamment portée par les conventions conclues avec l'ANAH et la Fondation Européenne pour le Climat (FEC). **Dans le même temps, les principales conventions avec l'ADEME et la Banque des Territoires demeurent stables, confirmant la solidité et la récurrence de ces partenariats historiques.**

Cette évolution traduit ainsi à la fois **le développement de nouveaux partenariats et la pérennité des partenariats structurants d'AMORCE.**

Le renouvellement de la convention avec la Fondation Européenne pour le Climat pour la période **2026-2027** témoigne de la confiance renouvelée de ce partenaire dans la qualité des travaux réalisés par AMORCE ainsi que dans sa capacité à conduire des projets d'intérêt général.

Les autres produits

Les autres produits comprennent notamment **41 K€** de reprises sur provisions.

Ces reprises correspondent à des provisions devenues sans objet, principalement constituées au titre de

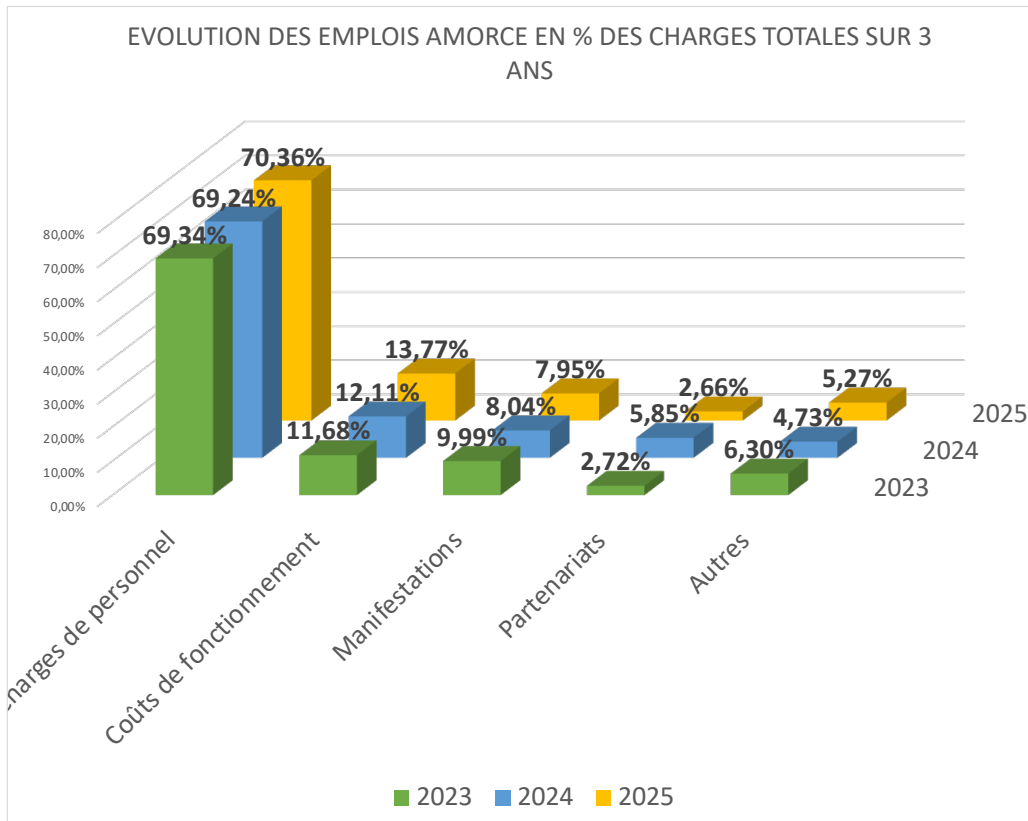
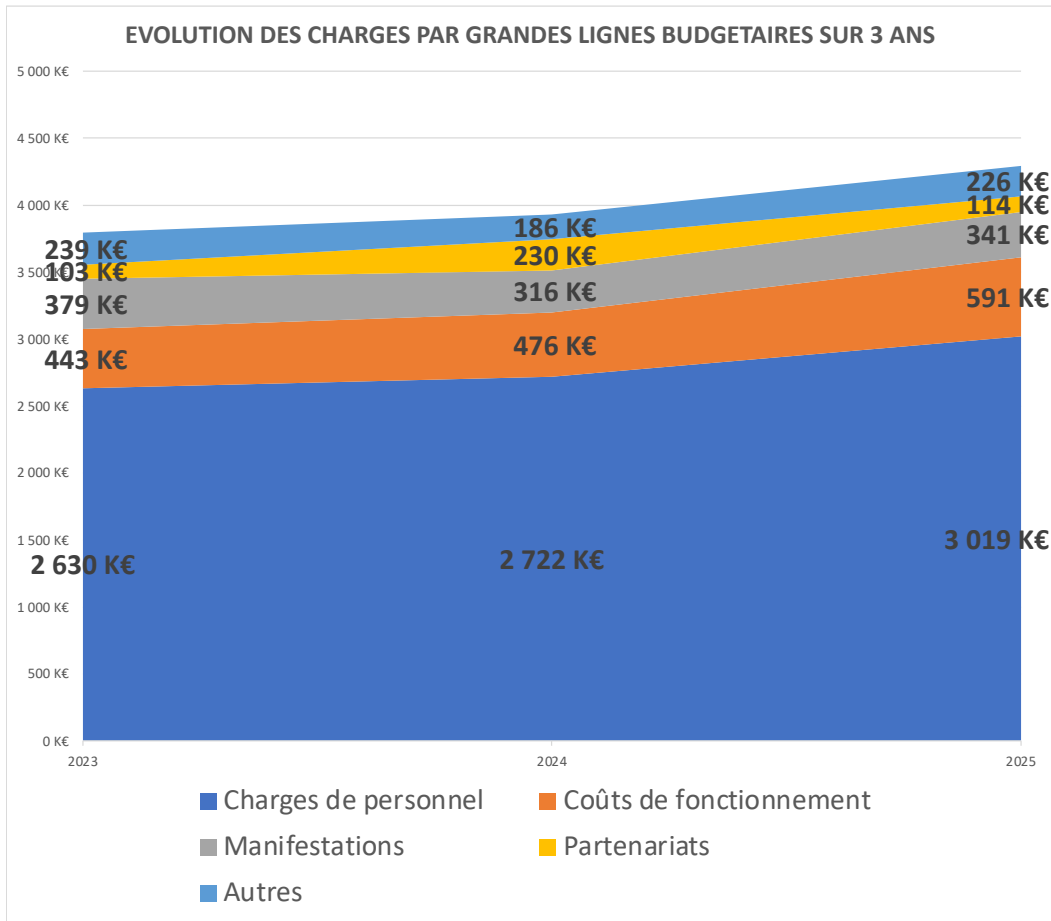
développements informatiques relatifs aux interfaces entre le logiciel de gestion et la base de données de l'association, dont les travaux ont été réalisés ou reconsidérés au cours de l'exercice.

5.2 LES CHARGES

Dans un contexte de développement soutenu des activités, les charges progressent de **9,2 %** par rapport à l'exercice 2024, soit une augmentation de **360 K€**. Cette évolution résulte principalement du renforcement des moyens humains, de l'évolution des charges sociales, de la constitution de provisions destinées à anticiper certaines dépenses futures ainsi que de l'intensification des activités de l'association.

	Clôture 2023	Clôture 2024	Clôture 2025
CHARGES (I + II)	3 793 632 €	3 930 784 €	4 291 486 €
Coûts de fonctionnement (I)	3 072 589 €	3 198 713 €	3 609 525 €
Masse salariale interne y compris charges patronales	2 483 804 €	2 599 594 €	2 850 238 €
Dont Masse salariale Permanents	2 184 469 €	2 423 501 €	2 649 157 €
Dont Masse salariale Non Permanents	299 336 €	176 092 €	201 082 €
Frais de personnel autres	145 821 €	123 034 €	168 336 €
Autres frais de personnel	53 173 €	60 019 €	123 690 €
Formations du personnel non pris en charge par l'OPCO		25 000 €	15 134 €
Variations Provisions sociales	50 000 €	30 000 €	-18 743 €
Intérim	42 648 €	8 015 €	48 254 €
Coûts de fonctionnement hors charges de personnel	442 964 €	476 086 €	590 951 €
Coûts de structure	361 297 €	437 839 €	450 794 €
Autres charges de fonctionnement	30 902 €	33 630 €	35 938 €
Pénalités			0 €
Charges financières	3 764 €	4 616 €	4 219 €
Provisions pour risques et charges	47 000 €		100 000 €
Dépenses Activités (II)	721 042 €	732 071 €	681 961 €
Vie associative (hors couts de fonctionnement)	26 059 €	27 336 €	30 028 €
Lobbying	83 198 €	65 267 €	61 102 €
Service adhérents	54 821 €	70 838 €	104 614 €
Manifestations (hors couts de fonctionnement et impayés)	378 816 €	315 731 €	340 985 €
Partenariats (hors couts de fonctionnement)	103 152 €	230 067 €	113 540 €
Prestations (hors couts de fonctionnement)	31 688 €	5 352 €	6 693 €
Créances irrécouvrables sur cot et manif			9 633 €
Charges exceptionnelles et provisions pour impayés cot et manif	43 308 €	17 479 €	15 367 €
	165 834 €	193 048 €	98 802 €

Charges par grandes lignes budgétaires sur 3 ans



Les charges de personnel

Les charges de personnel augmentent de **10,9 %, soit 297 K€** par rapport à 2024.

Personnel permanent

Les dépenses relatives au personnel permanent progressent de **250 K€ (+9,6 %)**.

Cette évolution traduit à la fois **le renforcement des équipes et une politique salariale visant à accompagner les collaborateurs dans la durée et à fidéliser les compétences et l'expertise nécessaires aux missions d'AMORCE auprès de ses adhérents.**

La progression des charges patronales constitue le principal facteur d'augmentation, avec un taux moyen passant de **52 % en 2024 à 57 % en 2025**, représentant **près de 100 K€ supplémentaires**. Cette hausse se répartit principalement entre les cotisations URSSAF (+23 K€), les régimes de mutuelle et de prévoyance (+22 K€), les caisses de retraite (+41 K€) et la taxe sur les salaires (+10 K€).

L'exercice intègre également **36 K€ liés aux recrutements intervenus au cours de l'année, ainsi qu'une progression de 26 K€ du montant des primes versées**. Ces évolutions s'inscrivent dans la volonté d'AMORCE de maintenir une politique de rémunération dynamique, permettant

notamment d'accompagner les parcours professionnels et de tenir compte de l'évolution du contexte économique et de l'inflation.

Par ailleurs, la provision pour congés payés progresse de **54 K€**. Cette évolution s'explique notamment par la stabilisation des effectifs, qui favorise l'accumulation des droits à congés, ainsi que par la progression des charges patronales associées.

Ainsi, si les charges de personnel constituent un poste de dépenses en progression, elles représentent avant tout un investissement dans les collaborateurs qui portent l'expertise d'AMORCE. Cette politique doit permettre de préserver dans la durée la qualité des services proposés aux adhérents, tout en maintenant une gestion maîtrisée de la masse salariale.

Enfin, le coût des contrats d'alternance augmente de **29 K€** à la suite de la réforme des modalités de rémunération, désormais déterminées en fonction du niveau d'études des alternants et non plus uniquement de leur année de formation.

Les autres dépenses de personnel

Les autres dépenses de personnel progressent de **45 K€** en raison du recours ponctuel à des personnels intérimaires

pour répondre aux besoins de l'association.

Les coûts de fonctionnement

Hors charges de personnel, les coûts de fonctionnement augmentent **de 24 %, soit 114 K€**.

Cette évolution est principalement liée à la constitution **d'une provision pour risques et charges de 100 K€**, destinée à sécuriser l'organisation du Congrès 2026. Cette

provision permet notamment d'anticiper l'éventuelle absence de financement externe pour certaines prestations, afin de garantir le maintien du format habituel de l'événement, et en particulier du gala, auquel les adhérents sont particulièrement attachés.

Les charges liées aux manifestations

Les dépenses consacrées aux manifestations **augmentent de 25 K€ par rapport à 2024.**

Cette évolution s'explique principalement par le retour à un format présentiel du colloque Énergie. Organisé exclusivement à distance en 2024, cet événement avait généré un niveau de dépenses particulièrement limité. En 2025, son

organisation représente **30 K€** de charges supplémentaires.

Cette augmentation est toutefois à rapprocher de la progression des recettes générées par ce colloque, **qui passent de 14 K€ en 2024 à 21 K€ en 2025** (hors partenariats), améliorant ainsi son équilibre économique.

Les charges liées aux partenariats

Les dépenses liées aux conventions de partenariat **diminuent de 50,6 %, soit 116 K€.**

Cette baisse s'explique principalement par l'achèvement de plusieurs conventions au cours de l'exercice 2025. Les charges définitives ayant désormais été constatées, elles remplacent les estimations prévisionnelles comptabilisées lors de la signature des conventions.

Par ailleurs, la nouvelle convention conclue avec **la Fondation Européenne pour le Climat (2026-2027)** ne prévoit plus le recours obligatoire à un prestataire externe, contrairement à la convention précédente, qui générait **une dépense de 44 K€ pour un financement total de 60 K€.**

Les autres charges

Les autres charges **progressent de 40 K€** par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution résulte principalement :

- de la constatation de **9 K€** de créances définitivement irrécouvrables au titre des cotisations 2025. Ces créances avaient été provisionnées en 2024 en tant que créances douteuses. Leur absence de règlement a conduit à leur passage définitif en pertes sur l'exercice 2025 ;

- d'une augmentation de **34 K€** des dépenses consacrées aux développements informatiques. Ces investissements fonctionnels permettent d'assurer l'évolution continue du site internet, de la base de données ainsi que des outils internes nécessaires à l'accompagnement des activités de l'association.

A RETENIR : EXERCICE 2025**Situation financière : une structure financière renforcée**

- Résultat excédentaire : +98,8 K€
- Fonds propres en progression
- Trésorerie en hausse
- FRNG largement positif
- BFR structurellement négatif, générateur de trésorerie

Ressources humaines : des moyens renforcés

- Stabilisation des effectifs
- Recrutements réalisés
- Investissement dans les compétences
- Évolution des charges sociales maîtrisée

Activité 2025 : une année de développement

- Produits supérieurs à 4,35 M€
- Progression des cotisations de 6,5 % d'exploitation
- 1 084 adhérents
- Congrès d'Angers : près de 1 000 participants

6. Affectation du résultat 2025 soumise au vote

L'exercice 2025 se clôture sur **un résultat excédentaire de 98 802 €**.

Dans la continuité de la politique financière menée ces dernières années, il est proposé d'affecter l'intégralité de ce résultat **au report à nouveau**, afin de renforcer durablement les fonds propres de l'association et de préserver ses capacités de financement.

7. Prévision de clôture 2026

7.1 PRÉAMBULE

La prévision de clôture 2026 fait apparaître **un résultat prévisionnel excédentaire de 66 K€**, contre 27 K€ inscrits au budget primitif adopté lors de l'Assemblée générale d'octobre 2025.

Cette actualisation repose sur les réalisations constatées au cours du premier semestre 2026, extrapolées à la fin de l'exercice, tout en intégrant les événements connus susceptibles

d'influencer les résultats d'ici au 31 décembre.

Comme toute prévision budgétaire, cette estimation demeure soumise aux aléas habituels de gestion.

L'analyse ci-après présente les principaux écarts constatés entre le budget primitif 2026 et cette prévision de clôture actualisée.

7.2 LES PRODUITS

La prévision de clôture 2026 fait apparaître une progression globale des produits de **298 K€** par rapport au budget primitif. Cette évolution résulte principalement de la dynamique des cotisations, de la stabilisation des conventions de partenariats, des bonnes perspectives de fréquentation du congrès annuel

malgré des conditions de partenariats financiers exceptionnellement limitées au regard du changement de lieu, décidé pour favoriser une forte participation en cette année d'élection municipale donc de renouvellement des instances de l'association ainsi que de plusieurs reprises sur provisions devenues sans objet.

	Clôture 2025	BP 2026 AG	PC 2026
PRODUITS (I + II)	4 350 374	3 963 350 €	4 261 994 €
Cotisations : (I)	2 879 408	2 722 542 €	2 779 026 €
Collectivités :	2 041 156	2 046 221 €	2 052 535 €
Renouvellement (dont augm. tarifs cotisations)	2 033 724	2 098 688 €	2 082 561 €
Cotisations Collectivités Départ	(37 596)	-62 961 €	-45 276 €
Cotisations Collectivités Nouveaux	27 710	20 987 €	14 151 €
Cotisations Collectivités Extension	31 084	20 987 €	5 216 €
Cotisations Collectivités Diminution	(21 846)	-31 480 €	-4 117 €
Prod except sur exer antérieur	0		
Reprise prov dépréci créances	8 079		
Partenaires :	838 252	676 321 €	726 491 €
Renouvellement	933 157	768 547 €	787 687 €
Cotisations Partenaires Départs	(136 655)	-115 282 €	-108 564 €
Cotisations Partenaires Nouveaux	41 161	23 056 €	47 368 €
Prod except sur exer antérieur	589		
Reprise prov dépréci créances	0		
Autres produits d'activité associative : (II)	1 470 966	1 240 808 €	1 482 968 €
Manifestations (inscriptions et autres produits hors reprises impayés)	439 180	387 700 €	517 645 €
Contrats de partenariat (Hors manifestations)	934 230	773 737 €	751 650 €
Autres produits d'activité associative :	97 555	79 371 €	213 673 €
Prestations	2 335	1 615 €	2 335 €
Service adhérents	1 027		1 027 €
Produits divers	0		0 €
Revenus locatifs	21 560	1 200 €	21 560 €
Produits financiers	31 459	19 263 €	31 459 €
Produits exceptionnels et reprises sur provisions pour risques et charges et impayés	41 174	57 292 €	157 292 €

Cotisations

Au regard des tendances observées depuis le début de l'exercice, les produits issus des cotisations devraient dépasser de **56 K€** les prévisions du budget primitif 2026.

Cette évolution favorable traduit avant tout **la bonne tenue du nombre d'adhérents**, qui demeure globalement stable malgré les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités. Le nombre d'adhérents collectivités enregistre même **une légère progression**, confirmant l'attractivité de l'offre de services d'AMORCE et la confiance renouvelée de ses adhérents.

Les mouvements enregistrés au cours du premier semestre font apparaître

un niveau d'adhésions supérieur aux prévisions initiales et un nombre de départs inférieur aux hypothèses retenues lors de l'élaboration du budget primitif 2026. Ces mouvements contribuent à eux seuls à hauteur d'**environ 50 K€ à l'écart favorable** constaté sur les cotisations.

La stabilité du nombre d'adhérents et la progression, même légère, des collectivités constituent ainsi un signal particulièrement positif pour la pérennité des ressources de l'association.

Manifestations

Les produits issus des manifestations devraient progresser de **130 K€** par rapport au budget primitif.

Cette évolution est essentiellement liée au **Congrès de Lyon**, dont les recettes sont désormais estimées **160 K€** au-dessus des prévisions initiales. Cette amélioration résulte à la fois d'un nombre d'inscriptions

plus important qu'anticipé **(+70 K€)** et de la confirmation d'un partenariat financier complémentaire **(+90 K€)**.

À l'inverse, l'annulation du colloque Énergie conduit à supprimer les **30 K€** de recettes qui avaient été inscrites au budget primitif.

Partenariats

Les produits issus des conventions de partenariat devraient enregistrer un très léger recul de **22 K€** par rapport au budget initial.

Dans le contexte actuel, marqué par des contraintes budgétaires fortes et un environnement moins favorable au financement des politiques publiques, **le niveau de réalisation attendu reste néanmoins très satisfaisant et témoigne de la solidité des partenariats d'AMORCE.**

Cette évolution résulte de la combinaison de plusieurs effets. La progression attendue des produits liés à la convention conclue

avec **la Fondation Européenne pour le Climat (+48 K€)** compense en partie la diminution des recettes prévisionnelles liées aux conventions **ANAH, LIFE, PS Eau 3 x 1 % et Banque des Territoires**, dont le niveau de réalisation est désormais estimé légèrement inférieur aux hypothèses retenues lors de l'élaboration du budget.

Au global, la capacité d'AMORCE à maintenir un niveau élevé de produits issus de ses partenariats, malgré un contexte contraint, constitue un élément positif et confirme la pertinence et la pérennité de ce modèle de financement.

Produits divers

Les autres produits progressent de **134 K€** par rapport au budget primitif.

Cette évolution s'explique principalement par l'enregistrement de **157 K€ de produits exceptionnels** correspondant à des reprises sur provisions.

Ces reprises comprennent notamment :

- **100 K€** correspondant à la provision constituée lors de la clôture de l'exercice

2025 afin de sécuriser l'organisation du gala du Congrès 2026 en l'absence, à cette date, de partenaire financier identifié ;

- **57 K€** de reprises de provisions constituées au titre d'exercices antérieurs, devenues sans objet et reprises conformément aux règles comptables.

7.3 LES CHARGES

Les charges prévisionnelles progresseraient de **261 K€** par rapport au budget primitif 2026.

Cette évolution résulte principalement du renforcement des actions de communication prévues à l'occasion des élections municipales ainsi que des dépenses liées à l'organisation du Congrès de Lyon. Ces augmentations sont toutefois partiellement compensées par les économies réalisées sur plusieurs postes de fonctionnement.

	Clôture 2025	BP 2026 AG	PC 2026
CHARGES (I + II)	4 251 571	3 935 548 €	4 196 291 €
Coûts de fonctionnement (I)	3 570 637	3 187 868	3 194 744
Masse salariale interne y compris charges patronales	2 850 238	2 651 151	2 634 910
Dont Masse salariale Permanents	2 649 157	2 387 878 €	2 381 393 €
Dont Masse salariale Non Permanents	201 082	263 274 €	253 517 €
Frais de personnel autres	168 336	92 821	121 030 €
Autres frais de personnel	107 015	69 806 €	98 015 €
Formations du personnel non pris en charge par l'OPCO	15 134	15 000 €	15 000 €
Intérim	46 188	8 015 €	8 015 €
Coûts de fonctionnement hors charges de personnel	552 062	443 896	438 804 €
Coûts de structure	411 905	406 046 €	400 955 €
Autres charges de fonctionnement	35 938	33 234 €	33 234 €
Charges financières	4 219	4 616 €	4 616 €
Provisions pour risques et charges	100 000		
Dépenses Activités (II)	680 935	747 680 €	1 001 547 €
Vie associative (hors couts de fonctionnement)	30 028	53 500 €	64 028 €
Lobbying	61 102	99 619 €	113 455 €
Service adhérents	103 587	78 138 €	78 994 €
Manifestations (hors couts de fonctionnement et impayés)	340 985	397 535 €	659 949 €
Partenariats (hors couts de fonctionnement)	113 540	96 724 €	53 428 €
Prestations (hors couts de fonctionnement)	6 693	6 075 €	6 693 €
Créances irrécouvrables sur cot et manif	9 633		9 633 €
Charges exceptionnelles et provisions pour impayés cot et manif	15 367	16 088 €	15 367 €
	98 802	27 802 €	65 704 €

Coûts de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement devraient rester **globalement proches du budget primitif, avec une augmentation limitée à 7 K€.**

Cette évolution s'inscrit dans un contexte d'activité soutenue et traduit la volonté d'AMORCE de **maintenir les moyens nécessaires à la qualité des services proposés aux adhérents**, tout en veillant à la maîtrise de ses dépenses.

Les dépenses de personnel évoluent de manière contrastée. La masse salariale devrait être **inférieure de 16 K€ au budget**, notamment en raison d'une diminution des dépenses de prévoyance et de mutuelle. Parallèlement, les autres frais de personnel progressent de **23 K€**, notamment sous l'effet de la nouvelle contribution AGEFIPH de 8 K€ et de la mise en œuvre d'une enveloppe de **15 K€ consacrée à des actions en faveur**

de la qualité de vie au travail et de la cohésion des équipes.

Ces dépenses traduisent le choix d'AMORCE **de préserver et développer les compétences qui contribuent directement à la qualité de l'accompagnement des adhérents**, tout en accordant une attention particulière aux conditions de travail et à la cohésion des équipes.

Les autres charges de fonctionnement devraient, quant à elles, rester globalement stables.

Ainsi, dans un contexte d'activité soutenue, AMORCE poursuit le développement de ses missions et de la qualité de ses services en s'appuyant sur ses équipes, tout en maintenant une évolution contenue de ses coûts de fonctionnement.

Dépenses d'activités

Les dépenses directement liées aux activités progresseraient de **254 K€** par rapport au budget primitif.

Cette évolution est principalement concentrée sur deux postes : **les actions de représentation institutionnelle (« lobby ») et l'organisation du congrès annuel.**

À l'approche des élections municipales, AMORCE a souhaité renforcer ses actions de communication afin d'accroître sa visibilité auprès des futurs élus et de valoriser son offre d'accompagnement. À cette fin, une enveloppe de **62 K€** a été prévue pour financer notamment :

- l'impression de guides destinés aux nouveaux élus ;
- des insertions dans La Gazette des Communes ;
- des évolutions du site internet ;

• ainsi que les moyens humains nécessaires à la conduite de cette campagne.

Par ailleurs, l'organisation du Congrès 2026 à **Lyon** entraîne un niveau de dépenses supérieur aux hypothèses initiales. À ce stade de l'exercice, les partenariats financiers demeurent encore limités. Sur un budget global de **454 K€**, une participation de **90 K€** a toutefois été sécurisée et intégrée aux produits prévisionnels. De plus, l'annulation du colloque énergie a permis de réduire les dépenses budgétées à hauteur de **34 K€**.

La provision de **100 K€** constituée lors de la clôture de l'exercice 2025 permet de couvrir les dépenses liées à l'organisation du gala. Le solde des dépenses du congrès demeure à ce stade néanmoins principalement financé par les ressources propres de l'association.

7.4 SYNTHÈSE DE LA PRÉVISION DE CLÔTURE 2026

La prévision de clôture 2026 confirme une amélioration de la situation financière par rapport au budget primitif.

Les produits devraient progresser d'environ **300 K€**, principalement sous l'effet :

- d'une évolution plus favorable que prévu des adhésions **(+50 K€)** ;
- de recettes supplémentaires liées au Congrès de Lyon, résultant à la fois d'un nombre d'inscriptions plus élevé **(+70 K€)** et de la confirmation d'un partenariat financier de **90 K€** ;
- d'une progression des produits financiers **(+12 K€)** et des produits de location **(+20 K€)** ;
- ainsi que de **100 K€** de reprises sur provisions.

Parallèlement, les charges progresseraient dans une moindre proportion **(+254 K€)**.

Cette évolution s'explique principalement

par les moyens supplémentaires mobilisés à l'occasion des élections municipales, avec une campagne de communication dotée d'un budget de **62 K€**, ainsi que par les coûts liés à l'organisation du Congrès de Lyon, dont une partie reste à la charge de l'association.

Ces dépenses supplémentaires sont toutefois partiellement compensées par les économies réalisées grâce à la renégociation de plusieurs contrats de prestations, notamment en matière de prévoyance, de mutuelle et de services informatiques.

Dans ces conditions, la prévision de clôture fait ressortir **un résultat excédentaire de 66 K€, supérieur de 39 K€** au résultat inscrit au budget primitif 2026, traduisant la solidité du modèle économique de l'association et la maîtrise de ses équilibres financiers.

A RETENIR : PERSPECTIVES 2026

Une trajectoire maîtrisée

- Résultat prévisionnel positif +66 K€
- Stratégie adhérents renforcées en faveur des nouveaux élus suite aux élections municipales
- Organisation du congrès de Lyon
- Maintien des grands équilibres financiers

8. Budget prévisionnel 2027

8.1 PRÉAMBULE

Le budget prévisionnel 2027 a été construit selon une approche prudente, fondée sur les tendances observées lors de la prévision de clôture 2026.

Il présente un résultat proche de l'équilibre,

avec un déficit prévisionnel limité à **26 K€**, traduisant la volonté de maintenir un haut niveau d'activité tout en préservant les équilibres financiers de l'association

8.2 LES PRODUITS

	Clôture 2025	PC 2026	BP 2027
PRODUITS (I + II)	4 350 374 €	4 261 994 €	3 902 842 €
Cotisations : (I)	2 879 408 €	2 779 026 €	2 728 959 €
Collectivités :	2 041 156 €	2 052 535 €	2 074 536 €
Renouvellement (<i>dont augm. tarifs cotisations</i>)	2 033 724 €	2 082 561 €	2 093 586 €
Cotisations Collectivités Départ	-37 596 €	-45 276 €	-41 051 €
Cotisations Collectivités Nouveaux	27 710 €	14 151 €	20 936 €
Cotisations Collectivités Extension	31 084 €	5 216 €	5 244 €
Cotisations Collectivités Diminution	-21 846 €	-4 117 €	-4 179 €
Prod except sur exer antérieur	0 €		
Reprise prov dépréci créances	8 079 €		
Partenaires :	838 252 €	726 491 €	654 423 €
Renouvellement	933 157 €	787 687 €	741 021 €
Cotisations Partenaires Départs	-136 655 €	-108 564 €	-116 239 €
Cotisations Partenaires Nouveaux	41 161 €	47 368 €	29 641 €
Prod except sur exer antérieur	589 €		
Reprise prov dépréci créances	0 €		
Autres produits d'activité associative : (II)	1 470 966 €	1 482 968 €	1 173 884 €
Manifestations (inscriptions et autres produits hors reprises impayés)	439 180 €	517 645 €	407 325 €
Contrats de partenariat (Hors manifestations)	934 230 €	751 650 €	706 277 €
Autres produits d'activité associative :	97 555 €	213 673 €	60 281 €
Prestations	2 335 €	2 335 €	1 973 €
Service adhérents	1 027 €	1 027 €	750 €
Produits divers	0 €	0 €	
Revenus locatifs	21 560 €	21 560 €	26 100 €
Produits financiers	31 459 €	31 459 €	31 459 €
Produits exceptionnels et reprises sur provisions pour risques et charges et impayés	41 174 €	157 292 €	

Cotisations

Les prévisions relatives aux cotisations ont été établies à partir de la prévision de clôture 2026.

Pour les renouvellements de cotisations, une revalorisation de **2 %** a été retenue, dans un contexte où l'inflation glissante sur douze mois s'établissait à **2,4 %** au 31 mai 2026.

Les hypothèses relatives aux nouvelles adhésions et aux départs reposent sur les tendances observées au cours de l'exercice 2026.

Dans ce contexte, les produits de cotisations devraient diminuer de **50 K€**

par rapport à la prévision de clôture 2026.

Cette évolution résulte d'une légère progression des cotisations des collectivités **(+22 K€)**, compensée par une diminution attendue des cotisations des partenaires **(-72 K€)**.

Le budget prévisionnel est établi sur la base de la grille tarifaire 2027 soumise à l'approbation de l'Assemblée générale qui est présentée au chapitre 9 (page 47).

Manifestations

Les produits issus des manifestations devraient diminuer de **110 K€** par rapport à la prévision de clôture 2026.

Cette évolution s'accompagne toutefois d'une baisse plus importante des dépenses **(-309 K€)**, permettant de préserver l'équilibre économique global de ces activités.

Les tarifs d'inscription ont été revalorisés de **2,4 %**, en cohérence avec l'évolution de l'inflation constatée au 31 mai 2026.

Par ailleurs, plusieurs adaptations organisationnelles ont été retenues afin d'améliorer l'équilibre financier des manifestations.

Ainsi, le colloque Eau devrait être organisé sous un format dématérialisé, permettant de réduire sensiblement les coûts d'organisation. Les produits s'en trouveront impactés également.

Enfin, le Congrès annuel retrouvera son format habituel, après les adaptations exceptionnelles retenues en 2026.

Partenariats

Les produits issus des conventions de partenariat devraient diminuer de **45 K€** par rapport à la prévision de clôture 2026.

Cette évolution est principalement

imputable à la baisse limitée des financements liés à la convention **ADEME Énergie / Déchets**.

8.3 LES CHARGES

Les charges prévisionnelles diminueraient globalement de **267 K€** par rapport à la prévision de clôture 2026.

Cette évolution résulte principalement de la normalisation des dépenses liées aux manifestations et à la communication institutionnelle engagée à l'occasion des élections municipales.

	Clôture 2025	PC 2026	BP 2027
CHARGES (I + II)	4 251 571 €	4 196 291 €	3 928 578 €
Coûts de fonctionnement (I)	3 570 637 €	3 194 744 €	3 231 622 €
Masse salariale interne y compris charges patronales	2 850 238 €	2 634 910 €	2 674 481 €
Dont Masse salariale Permanents	2 649 157 €	2 381 393 €	2 479 653 €
Dont Masse salariale Non Permanents	201 082 €	253 517 €	194 828 €
Frais de personnel autres	168 336 €	121 030 €	116 030 €
Autres frais de personnel	107 015 €	98 015 €	98 015 €
Formations du personnel non pris en charge par l'OPCO	15 134 €	15 000 €	10 000 €
Intérim	46 188 €	8 015 €	8 015 €
Coûts de fonctionnement hors charges de personnel	552 062 €	438 804 €	441 112 €
Coûts de structure	411 905 €	400 955 €	400 955 €
Autres charges de fonctionnement	35 938 €	33 234 €	35 938 €
Pénalités	0 €		
Charges financières	4 219 €	4 616 €	4 219 €
Provisions pour risques et charges	100 000 €		
Dépenses Activités (II)	680 935 €	1 001 547 €	696 956 €
Vie associative (hors couts de fonctionnement)	30 028 €	64 028 €	49 466 €
Lobbying	61 102 €	113 455 €	76 750 €
Service adhérents	103 587 €	78 994 €	109 979 €
Manifestations (hors couts de fonctionnement et impayés)	340 985 €	659 949 €	350 522 €
Partenariats (hors couts de fonctionnement)	113 540 €	53 428 €	73 499 €
Prestations (hors couts de fonctionnement)	6 693 €	6 693 €	6 693 €
Créances irrécouvrables sur cot et manif	9 633 €	9 633 €	9 633 €
Charges exceptionnelles et provisions pour impayés cot et manif	15 367 €	15 367 €	20 416 €
	98 802 €	65 704 €	-25 736 €

Coûts de fonctionnement

Les coûts de fonctionnement progresseraient de **37 K€** par rapport à la prévision de clôture 2026.

Cette évolution tient principalement compte de l'inflation ainsi que de l'application partielle de mesures salariales

destinées à accompagner la fidélisation des collaborateurs.

Les autres postes de fonctionnement sont, pour leur part, maintenus à un niveau comparable à celui de 2026.

Dépenses d'activité

Les dépenses d'activité devraient diminuer de **304 K€** par rapport à la prévision de clôture 2026.

Cette baisse concerne principalement **w** Les dépenses exceptionnelles engagées en 2026 dans le cadre des élections municipales, notamment les actions de communication destinées aux nouveaux élus, ne sont pas reconduites en 2027.

Par ailleurs, l'organisation du Congrès annuel retrouve un fonctionnement

normal, avec un niveau de dépenses conforme aux exercices précédents.

Comme les années précédentes, les budgets des colloques et du congrès sont construits selon un principe d'équilibre financier propre à chaque événement, garantissant une gestion rigoureuse des ressources mobilisées.

A RETENIR : BUDGET 2027

Une stratégie de prudence

- Budget proche de l'équilibre
- Stabilisation du financement par les cotisations des adhérents et les conventions de partenariat
- Adaptation des manifestations
- Optimisation des dépenses
- Préservation des fonds propres

9. Proposition de grille tarifaire des cotisations 2027 soumise au vote

PROPOSITION GRILLE DE COTISATIONS 2027

COLLECTIVITÉS

Adhésion = Part fixe + Part variable (cumulable) plafonnée selon le nombre de compétences

Plafond du montant de cotisation

pour 1 compétence	10 899 €
pour 2 compétences	15 715 €
pour 3 compétences	17 732 €
pour 4 compétences	19 189 €

Communes, EPCI et leurs groupements
(hors collectivité à seul compétence Études)

Part fixe (quel que soit le nombre de compétences) : 550 €

Part variable (cumulable) :

Compétence	€/hab ^(*)	€/MW
Énergie ^(*)	0,0089	/
Energie et Réseau de chaleur et de froid ^(*)	0,0138	11,062
Déchets	0,0089	/
Eau ^(*)	0,0057	/
Propreté et transition écologique ^(*)	0,0044	/

Collectivités à seule compétence Études

Forfait pour 1 compétence = 1 453 € ^(*)

Départements - Régions

Part fixe = 0 €

Part variable (cumulable) :

Compétence	€/hab
Energie et Réseau de chaleur et de froid	0,0026
Déchets	0,0026
Eau	0,0019
Propreté et transition écologique	0,0014
Pack spécial 3 compétences	0,0058
Pack spécial 4 compétences	0,0073

PARTENAIRES

Adhésion à toutes les compétences = Forfaitaire, en fonction du chiffre d'affaires N-2 ^(*)

Chiffre d'affaires ^(*)	Cotisation
< à 0,5 million d'€	617 €
> à 0,5 million à 1,5 millions d'€	823 €
>1,5 millions à 4,5 millions d'€	1 591 €
> 4,5 millions à 10 millions d'€	2 432 €
> 10 millions à 50 millions d'€	3 653 €
> 50 millions à 80 millions d'€	5 486 €
> 80 millions d'€	8 229 €

(*) Modalités décrites dans les modalités d'adhésion

MODALITÉS D'ADHÉSION

1. MODALITES GENERALES

1.1. Validité

Les cotisations couvrent l'année civile, du 01/01 au 31/12.

Pour les nouveaux adhérents, si la décision d'adhésion est prise après le 30 juin de l'année en cours, le montant de la cotisation est divisé par deux pour la première année d'adhésion.

1.2. Reconduction

L'adhésion annuelle est renouvelée par tacite reconduction.

1.3. Démission

Toute demande de démission doit être envoyée par mail avec accusé de lecture à amorce@amorce.asso.fr ou courrier recommandé adressé au siège de l'association par le dirigeant membre de la structure. L'appel de cotisation annuelle fera l'objet, si des services ont été utilisés :

- d'un avoir total en cas de demande reçue entre le 01/01 et le 31/03,
- d'un avoir de 50% en cas de demande reçue entre le 01/04 et le 30/09

Pour toute demande de démission reçue à partir du 01/10 la cotisation annuelle reste due intégralement.

1.4. Demande de devis

A partir du 01/11/N, le Service Adhérents peut délivrer un devis de la cotisation [N+1] sur demande par email à l'adresse amorce@amorce.asso.fr

1.5. Ventilation de factures

Les demandes de réédition de facture avec ventilation en plusieurs factures sont à faire par mail à l'adresse compta-adh@amorce.asso.fr au plus tard au 60 JOURS à compter de la date d'envoi de l'appel de cotisations. Passé ce délai, la demande ne sera plus prise en compte. La demande doit comporter toutes les informations de ventilation de la facture initiale.

2. COLLECTIVITÉS

2.1. Nombre d'habitants

- Le chiffre de la population totale de référence pour la cotisation de l'année N est prioritairement la population de la collectivité inscrite au 01/11/N-1 du site institutionnel www.data.gouv.fr et les sites ressources identifiés sur www.data.gouv.fr
- Dans le cas des groupements de collectivités, le chiffre de la population de référence est le cumul des populations totales de référence des collectivités de la structure (indépendamment du champ d'action opérationnel).

2.2. Compétence Energie

L'adhésion à la compétence Energie seule ne donne pas accès à notre expertise Réseau de chaleur et de froid sauf pour les départements et régions.

2.3. Compétence élargie Energie et Réseau de chaleur et de froid

En cas d'adhésion à la compétence élargie Energie et Réseau de Chaleur et froid :

- le nombre d'habitants est celui des communes desservies sur lesquelles le réseau est présent (et non le nombre d'abonnés desservis), et la puissance est calculée sur la base de la puissance de base et d'appoint, hors puissance de secours.
- la cotisation due est la plus élevée entre le calcul de cotisation de la compétence élargie et le calcul de la cotisation Energie seule. Cette compétence élargie n'est pas prise en compte pour le calcul du plafond.

2.4. Compétence Eau

Maintien du tarif préférentiel pour 2027

2.5. Compétence Propreté et transition écologique

Maintien du tarif préférentiel pour 2027

2.6. Collectivité à seule compétences études

Pour les collectivités souscrivant à la cotisation forfaitaire « à seule compétences études » :

- Les statuts seront demandés annuellement pour vérification.
- Le forfait est cumulatif à chaque compétence supplémentaire souscrite.
- En cas d'opérationnalité sur une des compétences, la structure n'est pas éligible à la cotisation « à seule compétence études ».

3. PARTENAIRES

3.1. Documents justificatifs

Le calcul de la cotisation s'effectue sur la base d'un document justifiant le chiffre d'affaires si existant (ou à défaut budget le cas échéant) subventions incluses, certifié de l'année N-2 correspondant au numéro de SIRET (expert-comptable ou commissaire aux comptes), accompagné d'un extrait KBIS datant de moins de 1 an. Sans ces deux documents justificatifs, la cotisation par défaut sera la plus élevée de la grille de cotisation pour la catégorie PARTENAIRES.

3.2. Demande de rectification de facture

Les demandes de rectification du montant de la cotisation peuvent être traitées, sous conditions de dossier complet, jusqu'au 30 juin de l'année en cours. Passé ce délai le partenaire doit s'acquitter de la facture initiale.







18 rue Gabriel Péri - CS 20102 - 69263 Villeurbanne Cedex
Tél : 04 72 74 09 77 - amorce@amorce.asso.fr - www.amorce.asso.fr
 Association AMORCE - Association AMORCE